

## FICHE 1 PRÉSENTATION DE LA DEMANDE

### Première demande

Libellé de la certification : Formateur Concepteur Accompagnateur  
Niveau : II  
Code(s) NSF : 333t  
Personne(s) morale(s) délivrant la certification : CCI Seine Mer Normandie  
Autre démarche de reconnaissance en cours (le cas échéant) :  
Date de transmission de la demande à l'autorité de saisine :

### Renouvellement

#### Historique de la certification enregistrée au RNCP

Libellé de la certification :  
Niveau :  
Code(s) NSF :  
Date de parution au Journal Officiel :  
N° du précédent dossier :  
N° de la fiche RNCP :

#### Demande actuelle

Nouveau libellé de la certification (si modification) :  
Niveau :  
Code(s) NSF :  
Personne(s) morale(s) délivrant la certification :  
Autre démarche de reconnaissance en cours (le cas échéant) :  
Date de transmission de la demande à l'autorité de saisine :  
Date de première délivrance de la certification :

### Interlocuteur (trice) unique en charge du dossier

Prénom : Prénom : Valérie  
Nom : SOYER  
Fonction : Responsable filière Pédagogie-Orientation  
Courriel : valerie.soyer@ifa-rouen.fr  
Téléphone : 02 35 52 85 16  
Mobile :  
Adresse postale : 11 rue du Tronquet 76130 Mont Saint Aignan

## FICHE 2 IDENTIFICATION DE(S) L' AUTORITÉ(S) DELIVRANT LA CERTIFICATION

### 1) Statut juridique et dénomination complète

---

Nom de la personne morale délivrant la certification :

Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale Seine Mer Normandie

Adresse : Palais des Consuls - Quai de la Bourse BP 641- 76007 Rouen Cedex

Téléphone : 02 32 10 05 00

Mobile :

Courriel : [contact.smn@normandie.cci.fr](mailto:contact.smn@normandie.cci.fr) site Internet : [www.seinemernormandie.cci.fr](http://www.seinemernormandie.cci.fr)

Statut juridique : Etablissement Public d'Etat à caractère Administratif

 **Joindre obligatoirement une copie du document attestant officiellement la personnalité morale de l'autorité responsable de la délivrance de la certification au moment de la saisine.**

N° SIRET : 130 021 751 00016

N° de déclaration d'activité de formation professionnelle continue : 28760539776  
(Articles L6351-1 et 6313-1 du Code du travail)

N° d'Unité Administrative Immatriculée (UAI) pour la formation initiale :  
(Etablissement d'enseignement public ou privé sous contrôle d'un rectorat)

### 2) Représentée légalement par

---

Prénom : Claude

Nom : GUEZ

Fonction : Président

Courriel : [claud.guez@normandie.cci.fr](mailto:claud.guez@normandie.cci.fr)

Téléphone : 02 32 10 05 00

Mobile :

### 3) Activités de la personne morale délivrant la certification

---

Activité principale :

Les CCI agissent au service de l'intérêt collectif, des entreprises, des hommes et des territoires.

- Autres activités :
  
- Représenter auprès des Pouvoirs Publics l'ensemble des intérêts des entreprises du Commerce, de l'Industrie et des Services de leur circonscription
- Former les jeunes et adapter les professionnels aux métiers et compétences recherchés par les entreprises
- Informer et conseiller les entreprises dans les domaines suivants : juridique, social, fiscal, commercial, international
- Faciliter l'accueil, la création et le développement des entreprises
- Participer à l'aménagement de l'espace économique.

#### **4) Autres certifications octroyées par l'autorité délivrant la certification**

---

Enregistrées au RNCP :

- Titres du réseau Négoventis délivrés par CCI France :
  
- **Responsable de développement commercial** - Niveau II  
Arrêté du 5 avril 2012 publié au Journal Officiel du 14 avril 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 03 mars 2012 jusqu'au 14 avril 2017.
  
- **Responsable manager de la distribution** – Niveau II  
Arrêté du 17 juin 2011 publié au Journal Officiel du 10 août 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 01 juillet 2008, jusqu'au 10 août 2016
  
- **Attaché commercial** – Niveau III  
Arrêté du 19 avril 2011 publié au Journal Officiel du 12 mai 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, avec effet au 31 janvier 2011, jusqu'au 12 mai 2016.
  
- **Vendeur conseiller commercial** – Niveau IV  
Arrêté du 5 avril 2012 publié au Journal Officiel du 14 avril 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 14 avril 2012, jusqu'au 14 avril 2017.
  
- CCI France – Réseau ESMAS :  
**Assistant(e) de direction(s)**- Niveau III  
Arrêté du 5 avril 2012 publié au Journal Officiel du 14 avril 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 24 octobre 2011 jusqu'au 14 avril 2017.

- **Assistant(e) juridique – Niveau III**  
Arrêté du 11 janvier 2012 publié au Journal Officiel du 19 janvier 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 19 janvier 2012, jusqu'au 19 janvier 2017.
- **Assistant(e) en gestion des ressources humaines – Niveau III**  
Arrêté du 11 janvier 2012 publié au Journal Officiel du 19 janvier 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, avec effet au 19 janvier 2012, jusqu'au 19 janvier 2017.
- **Accompagnateur en Insertion Professionnelle – niveau III**  
Arrêté du 31 août 2011 publié au Journal Officiel du 7 septembre 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 25 juin 2004 jusqu'au 7 septembre 2016

Autres :

## FICHE 3 RÉSEAU(X) DE CO-CERTIFICATEURS

**Cette fiche doit être complétée par chaque personne morale délivrant la certification.**

### 1) Les membres du (des) réseau(x)

---

Personnalité morale des co-certificateur(s) :

Adresse :

Site Internet :

Statut juridique :

N° SIRET :

N° de déclaration d'activité de formation professionnelle continue :  
(Articles L6351-1 et 6313-1 du Code du travail)

N° d'Unité Administrative Immatriculée (UAI) pour la formation initiale :  
(Etablissement d'enseignement public ou privé sous contrôle d'un rectorat)

 Joindre une copie complète de(s) la convention(s) comportant les signatures des parties au moment de la saisine.

### 2) Cadre conventionnel

---

A) Nature des liens

B) Organisation du partenariat

**3) Quelles sont les conditions prévues en cas de rupture de convention et/ou de défaillance d'un membre du réseau ?**

---

### 4) Modalités de communication sur la certification

---

## FICHE 4 ORGANISME(S) PRÉPARANT À LA CERTIFICATION

### 1) Organismes préparant la certification (identité juridique)

---

Nom de(s) la personne(s) morale(s) préparant à la certification : IFA Marcel Sauvage

Adresse : CCIT Seine Mer Normandie  
11 Rue du Tronquet 76130 Mont Saint Aignan

Site Internet : [www.ifa-rouen.fr](http://www.ifa-rouen.fr)

Statut juridique : organisme consulaire

N° SIRET : 130 021 751 00032

### 2) Sites géographiques des organismes préparant à la certification (identité commerciale)

---

Indiquez les lieux de préparation à la certification pour l'ensemble des partenaires :

Noms de(s) l'établissement(s) :

Adresse :

Joindre une copie complète de(s) la convention(s) comportant les signatures des parties au moment de la saisine.

### 3) Cadre conventionnel

---

A) Nature des liens

B) Organisation du partenariat

### 4) Quelles sont les conditions prévues en cas de rupture de convention et/ou de défaillance d'un organisme préparant à la certification ?

---

## 5) Modalités de communication sur la certification

---

Le plan d'action Communication destiné à promouvoir l'offre de certification se structure de la manière suivante :

→ Les actions de communication « **print** »

- Plan annuel d'insertion presse
- Création de publi-rédactionnels ciblés
- Mise à jour de fiches produits
- Plaque de promotion
- Création d'un Calendrier trimestriel de l'ensemble des événements impliquant l'établissement et permettant de valoriser ses certifications

→ Les actions de communication « **web / digitales** »

- Référencement de nos formations sur les principaux sites web en lien avec notre activité
- Actualisation de nos pages Facebook
- Activation d'un compte Tweeter
- Mise à jour permanente du site web de l'établissement : [www.ifa-rouen.fr](http://www.ifa-rouen.fr)

→ Les **actions de mobilisation** et de présentation de l'établissement



En externe

- Participation aux principaux salons et forum de la région
- Participation aux principaux forums métiers et/ou alternance organisés par nos partenaires éducatifs et prescripteurs
- Participation à des concours et événements permettant de valoriser les apprenants de l'IFA

En interne

- Organisation de Journées Portes Ouvertes
- Organisation de Journée d'information Filière
- Organisation de Forum métiers et Job-dating en lien avec les branches professionnelles et/ou les entreprises

→ Les actions partenariales

L'IFA établit des relations partenariales avec des organismes, des prescripteurs clés et des branches professionnelles de son territoire. Ces partenariats sont aussi l'occasion de valoriser l'offre de certification de l'IFA en adaptant le contenu aux spécificités des partenaires concernés.

## FICHE 5 MÉTIER(S), FONCTIONS ET ACTIVITÉS VISÉES

### 1) Désignation du métier et des fonctions

Le Formateur/trice Concepteur/trice Accompagnateur/trice de formation travaille en proximité avec le responsable de formation tout au long du process de formation. Son implication porte plus particulièrement sur son domaine d'intervention qu'il inscrit dans une démarche de projet interdisciplinaire pour donner un sens élargi aux apprentissages. L'accent mis sur l'autonomie de conception pédagogique conduit à accorder une place importante à l'activité de veille au plan des méthodes, des techniques et des outils pédagogiques, à la formalisation des pratiques, à la production d'écrits professionnels. Il intervient auprès de tout type de publics, dont les jeunes 16-25 ans avec ou sans qualification, inscrits le plus souvent dans des parcours d'apprentissage en alternance pour se présenter à des certifications totales ou partielles.

Les principaux intitulés de fonction des titulaires de la certification sont (*enquête réalisée en 2016*) :

- Formateur
- Formateur référent de groupe
- Formateur Accompagnateur
- Responsable d'unité pédagogique
- Coordinateur pédagogique
- Responsable pédagogique

### 2) Description des activités

Concevoir un scénario pédagogique à partir d'un référentiel ou d'un programme de formation en prenant en compte les spécificités de la structure de formation (pédagogie, démarches qualité, RSE...)

Produire des ressources pédagogiques variées intégrant le digital pour faciliter l'individualisation des parcours de formation dont la prise en compte du handicap quel qu'il soit.

Animer les parcours d'apprentissage selon diverses modalités spatio-temporelles

Evaluer les acquis et les certifier.

Accompagner les apprenants dans la construction et la mise en œuvre de leur projet professionnel.

Analyser ses pratiques professionnelles et s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue.

Assurer la veille technique, pédagogique, organisationnelle et commerciale

### 3) Fiche(s) ROME la ou les plus proches

- K2111 Formation professionnelle
- K2102 Coordination pédagogique  
K2101 Conseil en formation
- K2109 Enseignement technique et professionnel

## **4) Cadres d'exercice les plus fréquents**

---

### **A. Secteur d'activité et taille des entreprises ou services employeurs**

Prioritairement les CFA et organismes pratiquant l'alternance des apprentissages, par extension, les organismes de formation publics et parapublics (GRETA, AFPA..) les organismes relevant des réseaux consulaires (Chambres de Commerce et d'Industrie, Chambres des Métiers, Chambres d'Agriculture) ; les organismes de formation internes aux entreprises ou les représentants (branches/groupements professionnels) les organismes associatifs relevant de l'éducation populaire, les sociétés unipersonnelles juridiques et les intervenants individuels.

### **B. Responsabilité et autonomie caractérisant les postes ciblés**

Placé sous l'autorité du Directeur ou d'un responsable de filière ou d'unité pédagogique, le Formateur/trice Concepteur/trice Accompagnateur/trice est responsable de :

- La conception du scénario pédagogique issu du référentiel ou programme de formation,
- L'animation des séances de formation en variant les modalités (spacio-temporelles) d'acquisition,
- L'accueil et l'accompagnement des apprenants (en intervenant dès la définition du parcours).

Il assure de façon autonome :

- la transmission des savoirs, savoir-faire et savoir-être à différents publics dans le respect des règles de fonctionnement du centre,
- l'évaluation des résultats pour réajuster les contenus et adapter l'outil pédagogique,
- la conception d'outils pédagogiques,
- le recrutement d'apprenants,
- le suivi des apprentis ou stagiaires en entreprise.

## **5) Réglementation d'activités (le cas échéant)**

---

## FICHE 6

### LIENS ENTRE LA CONSTRUCTION DE LA CERTIFICATION ET LE CHAMP PROFESSIONNEL VISÉ

#### 1) Quelles sont les raisons de la création de la certification ?

Un rapport de mars 2012 produit par l'Agence Régionale de la Formation sur les métiers en 2020 fait ressortir le nombre de 64 000 postes à pourvoir dans le métier de formateur sur les 10 ans à venir du fait d'une création nette d'emploi et de nombreux départs à la retraite.

Les évolutions du métier, principalement axées sur la mise au point d'outils digitaux au service de l'apprentissage, nécessitent des acquisitions technologiques importantes pour les formateurs.

Elles mettent aussi en évidence le renforcement du rôle d'accompagnement des apprenants dans une dimension individuelle et pas seulement en présentiel.

Le récent Grenelle de l'apprentissage en Normandie fait ressortir l'ambition de former 50 % d'apprentis en plus sur notre territoire d'ici 2021.

Il s'agit, tout autant, de renforcer la démarche d'information et d'aide à l'orientation que de mutualiser les plateaux techniques pour proposer de nouveaux parcours de formation en lien avec les besoins du grand territoire dont les pôles de compétitivité sont identifiés.

Pour mettre en œuvre ce challenge, il convient de doter les formateurs d'une capacité à identifier les besoins du territoire, mailler les compétences disciplinaires et cultiver le réseau pour prendre en compte les évolutions technologiques et organisationnelles et accompagner les publics en présence de façon pertinente.

L'insertion professionnelle, dans ce contexte, constitue un enjeu majeur pour chaque apprenant qui investit dans un parcours en alternance et pour les entreprises qui s'engagent dans la transmission de compétences.

Dès lors, le développement des compétences des apprenants s'inscrit dans une dialectique où le 'réussir' précède parfois le 'comprendre'.

Les acteurs de l'accompagnement sont complémentaires et communiquent tout au long du parcours pour en faciliter la réussite.

L'évaluation des acquisitions tout au long du parcours de formation valorise l'apprenant et le conforte dans sa professionnalisation en développant la confiance en soi et la maîtrise de toutes les dimensions du métier. Il agit, tel un coach, pour nourrir le moteur de la motivation des apprenants et prendre en compte la diversité des profils.

Il convient de mettre en place une dynamique d'apprentissage inversée par rapport à celle initiée à l'école et de développer une autonomie d'apprentissage de la théorie en combinant plusieurs modalités dans un esprit d'individualisation des parcours.

Les outils de la formation à distance prennent une place naturelle dans le mouvement de formation tout au long de la vie et le formateur, professionnel de la pédagogie, prend le rôle d'accompagnateur de la construction professionnelle des apprenants.

En effet, l'usage des technologies digitales peut, selon l'étude des métiers menée par l'Observatoire Prospectif des Métiers et des Qualifications de la branche des organismes de formation privés menée en 2010, accentuer la porosité des frontières et des périmètres de la formation, entre information et formation, temps privés et temps professionnels, présentiel et distanciel, jeu et apprentissage.

Ces technologies constituent un champ de compétences à part entière et deviennent incontournables pour conduire le métier de formateur, l'enrichissent sans s'y substituer et induisent une expertise en ingénierie des parcours et en conception de ressources.

Notre expérience de préparation de professionnels de la formation montre l'importance de la réflexion privilégiée sur ces sujets et la mise en adéquation avec les attendus du territoire, des acteurs économiques tout autant que ceux de la structure de formation en lien avec son projet ainsi que celle des apprenants dont le besoin d'individualisation se renforce.

Les candidats qui s'orientent vers cette formation et ce nouveau métier sont des professionnels d'une filière métier, lesquels, ainsi dotés d'une expertise, ont l'ambition de transmettre en recherchant une véritable méthodologie au service de la réussite de ceux qu'ils préparent aux métiers ciblés.

Les formations de formateur existantes portent, la plupart du temps, sur l'apprentissage des théories de la pédagogie d'une manière générale.

Elles sont, parfois, renforcées par une démarche de formation continue dans les structures qui mettent en place une véritable stratégie de formation en alternance et se situent souvent au niveau de l'application opérationnelle.

Nous avons besoin de personnes ressources pilotes pour prendre en charge la réflexion stratégique sur le sujet et s'approprier l'esprit de la méthode.

Seul un parcours de formation inscrit dans la durée permet de développer l'esprit d'analyse, faciliter la synthèse et évaluer la performance obtenue.

Par ailleurs, pour atteindre des résultats probants, il convient de renforcer les liens entre les acteurs institutionnels, économiques et opérationnels. Une culture générale sur ces sujets est indispensable pour que chacun trouve sa place naturelle.

Le métier s'accompagne d'une observation privilégiée de sa pratique et d'une veille permanente sur les évolutions techniques et organisationnelles pour lesquelles il convient de développer des compétences. C'est un véritable changement de paradigme auquel le futur formateur est confronté pour passer du faire au faire/faire en prenant en compte ce qui se passe pour chaque apprenant.

Nous renforçons, aussi, notre rôle d'acteur en matière de responsabilité sociétale et environnementale pour prendre en compte la dimension non discriminatoire de l'accès à la formation.

Ainsi, les différentes formes de handicap et les adaptations pédagogiques associées prennent, désormais, une place naturelle dans le dispositif de formation et de certification

## **2) Cette certification est-elle pertinente aujourd'hui au vu du champ professionnel ?**

---

### **A. Evolutions de la certification jusqu'à sa forme actuelle**

Le métier de formateur est en pleine évolution avec la révolution numérique qui impacte l'accès à la connaissance par chacun en prenant en compte ses difficultés quelle qu'en soit la nature.

Ainsi, le métier connaît un repositionnement de ce point de vue pour donner un rôle de chef d'orchestre au formateur qui s'appuie sur les différentes sources d'acquisition de la connaissance et de la pratique professionnelle pour les valoriser dans le cadre d'un parcours certifiant concurrentiel.

### **B. Préciser de quelle manière l'organisme a pris en compte les recommandations notifiées par la CNCP lors du dernier enregistrement**

### **3) Pré-requis pour accéder au dispositif de certification (hors VAE)**

---

Disposer des conditions requises en application de l'article R. 6233-13 du code du travail.

Pour les disciplines d'enseignement technique, théorique et d'enseignement pratique :

- justifier :

- a) Soit du niveau de qualification exigé des candidats à un emploi d'enseignement dans un établissement public d'enseignement,
- b) Soit d'un diplôme ou d'un titre de même niveau que le diplôme ou titre auquel prépare l'enseignement professionnel dispensé et d'une expérience professionnelle minimum de 5 ans dans la spécialité enseignée au cours des dix dernières années.

Aux termes du a), le master (ou titre ou diplôme reconnu équivalent) devient le niveau de qualification exigé pour enseigner en CFA.

Dans les spécialités professionnelles pour lesquelles il n'existe pas de cursus universitaire, un diplôme de niveau IV et sept années de pratique professionnelle ou d'enseignement de cette pratique seront requis.

Pour les disciplines d'enseignement général :

Justifier « du niveau de qualification exigé des candidats postulant à un emploi; d'enseignement dans les établissements publics d'enseignement préparant a des diplômes professionnels », c'est-à-dire les professeurs certifiés et les professeurs de Lycée professionnel (PLP). Le master (ou titre ou diplôme reconnu équivalent) étant dorénavant exigé des candidats aux concours externes de recrutement dans ces corps, le même niveau de qualification doit être exigé, à compter de la rentrée 2010, pour les disciplines d'enseignement général dans les CFA.

Les titulaires du titre Formateur Professionnel d'Adultes (Niveau III du Ministère chargé de l'Emploi) sont dispensés de l'épreuve de validation I A du bloc I – Concevoir, animer un module et/ou des séquences de formation et produire les ressources pédagogiques adaptées

### **4) Système de veille mis en place par l'autorité délivrant la certification pour l'ajuster aux évolutions du métier et des fonctions et des activités visé(es)**

---

#### **A. Description du dispositif**

Les professionnels sont très impliqués dans la préparation et la certification des apprenants en. :

intervenant dans le dispositif (participation à l'animation de certains modules et accueil des apprenants en stage dans le cadre de leur alternance)

participant à des évaluations intermédiaires ou finales, au Conseil de Perfectionnement et/ou des réunions de réflexion sur l'évolution du métier et ses spécificités

Les titulaires de la certification font l'objet d'une enquête portant sur l'adéquation formation/

**B) Présentation du conseil de perfectionnement (ou équivalent)**

❖ **Composition (nom et qualité des personnes)**

Président : le directeur de l'IFA Marcel Sauvage – Nadine MALEPLATE

Membres :

Responsable de la filière Pédagogie-Orientation de l'IFA : Valérie SOYER

Equipe pédagogique et formateur référent du titre

Représentants des professionnels employeurs

Représentants des professionnels salariés

Représentants des professionnels certifiés

❖ **Attributions statutaires**

Le conseil de perfectionnement est chargé de formuler un avis sur la formation des candidats à la certification, il décide de l'évolution des contenus de la certification et contrôle l'ensemble du dispositif qui les accompagne.

Il veille à l'adéquation de la certification avec les métiers visés et à la pérennité des résultats obtenus.

Il est consulté sur les modalités d'évaluation des candidats à la certification et sur l'attribution du Titre.

❖ **Fréquence des consultations**

Initialement intégré au conseil de perfectionnement de la formation continue de l'établissement, il est maintenant exclusivement dédié à ce domaine professionnel. C'est pourquoi, il se réunit tous les 18 mois et traite spécifiquement des particularités et évolutions du métier.

Il peut être sollicité exceptionnellement sur demande du Président ou de la majorité de ses membres.

## FICHE 7 INGÉNIERIE : RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS, RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION ET BLOCS DE COMPÉTENCES

### 1) Présentation et articulation des référentiels

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS		RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION		
ACTIVITÉS et TACHES	COMPÉTENCES ASSOCIÉES AUX ACTIVITÉS ET TACHES	COMPÉTENCES EVALUÉES	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p><b>Bloc 1</b> - Concevoir, animer un module et/ou des séquences de formation et produire les ressources pédagogiques adaptées</p> <p>IA 1: Concevoir, animer un module et/ou des séquences de formation :</p> <p>Construire une progression pédagogique à partir d'un référentiel ou une commande formalisée</p>	<p>Compétences spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Se repérer dans un référentiel</li> <li>- Définir les besoins/les objectifs pédagogiques</li> <li>- Identifier les contenus</li> <li>- Choisir les démarches pédagogiques appropriées</li> </ul>	<p>Décrire les étapes de construction de la progression</p> <p>Argumenter les démarches, méthodes et outils retenus</p> <p>Identifier les besoins des apprenants et produire des adaptations pédagogiques pertinentes</p> <p>Organiser les contenus dans une logique de progression</p>	<p><b>Rapport d'activités professionnelles :</b></p> <p>Présentation de la structure d'accueil et son réseau partenarial (professionnel et institutionnel)</p> <p>Description des missions confiées</p> <p>Contextualisation de l'animation à partir des situations vécues en structure d'accueil ou reconstituées (référentiel, progression, séquence et séances)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Description de la démarche et des méthodes choisies</li> <li>- Présentation des supports et outils pédagogiques conçus</li> </ul>	<p>Le plan de la présentation est énoncé</p> <p>La structure et le contexte de la pratique professionnelle sont précisés</p> <p>Les missions confiées et les actions engagées sont décrites précisément avec mise en évidence des réussites et difficultés rencontrées</p> <p>Le degré de responsabilité, d'initiative et de créativité est présenté</p> <p>La pertinence des actions</p>

<p>Elaborer des supports et ressources pédagogiques en adéquation avec les objectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rechercher la documentation pédagogique pertinente</li> <li>- Créer ou adapter les supports et outils pédagogiques</li> <li>- Identifier les moyens logistiques et humains à mobiliser</li> </ul>	<p>Commenter la stratégie de recherche documentaire</p> <p>Choisir et organiser un espace de travail favorisant les apprentissages</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- et/ou utilisés</li> <li>- Analyse critique de sa pratique</li> </ul>	<p>conduites et des moyens mis en œuvre sont appréciés</p>
<p>I A2 : Intervenir en face à face</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gérer les phénomènes de groupe et d'individualité</li> <li>- Maîtriser la relation et les interactions avec les apprenants et transmettre son message sous la forme la plus adaptée</li> <li>- Enoncer les objectifs de la séance</li> <li>- Expliciter les consignes de travail</li> <li>- Repérer les difficultés d'apprentissage et y remédier</li> <li>- Utiliser le TBI pour diversifier les ressources pédagogiques (vidéo, audio ...) et dynamiser les activités d'enseignement</li> </ul>	<p>Caractériser le public et ajuster sa posture, son discours</p> <p>Appréhender et réguler les influences des membres du groupe</p> <p>Gérer les interactions et situations d'apprentissage</p> <p>Apprécier la pertinence des moyens (méthodes et outils) pédagogiques utilisés</p> <p>Proposer des adaptations pédagogiques pertinentes au regard des situations rencontrées (troubles de l'apprentissage, handicap...)</p>	<p><b>Présentation d'une animation de séance de formation »</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contextualisation de la séance</li> <li>- Présentation du déroulement, des méthodes choisies et des supports/outils mobilisés</li> <li>- Analyse réflexive de sa pratique et des spécificités du groupe apprenants et identification des mesures correctives</li> <li>- Evaluation de la contribution à la démarche RSE</li> </ul>	<p>L'acte professionnel est décrit de manière précise et contextualisée</p> <p>L'intervention est structurée</p> <p>Les choix pédagogiques et les pistes d'évolution sont argumentés</p> <p>Les activités réalisées sont analysées.</p> <p>La pratique est projetée dans une mise en situation nouvelle</p> <p>La prise de parole et la posture sont appropriées au métier de formateur</p>

<p>I B: Produire des ressources pédagogiques numériques</p> <hr/> <p>Définir le scénario pédagogique à produire</p> <p>Rédiger le synopsis et le storyboard</p> <p>Identifier les outils de conception disponibles</p> <p>Sélectionner l'outil de conception approprié à la ressource</p> <p>Identifier les médias associés à intégrer à la ressource pédagogique</p> <p>Sélectionner les formats de fichier adaptés</p> <p>Identifier les procédures d'intégration dans les ressources</p> <p>Anticiper les contraintes techniques et technologiques inhérentes à la nature et au format des médias</p>	<hr/> <p>Définir le scénario pédagogique à produire</p> <p>Rédiger le synopsis et le storyboard</p> <p>Identifier les outils de conception disponibles</p> <p>Sélectionner l'outil de conception approprié à la ressource</p> <p>Identifier les médias associés à intégrer à la ressource pédagogique</p> <p>Sélectionner les formats de fichier adaptés</p> <p>Identifier les procédures d'intégration dans les ressources</p> <p>Anticiper les contraintes techniques et technologiques inhérentes à la nature et au format des médias</p>	<p>Respecter les étapes de conception d'une ressource pédagogique numérique</p> <p>Expliquer le choix du module ou de la séance</p> <p>Décrire la méthodologie de conception de la ressource</p> <p>Présenter le synopsis et le story board</p> <p>Justifier les formats de fichiers et le choix des outils de production</p> <p>Organiser la production</p> <p>Décrire les modalités d'accompagnement dans la mise en œuvre de la ressource</p>	<p>-</p> <p>-</p> <hr/> <p><b>Présentation de la mise en œuvre de l'ensemble du cycle de conception/diffusion d'une ressource numérique</b></p>	<hr/> <p>Les étapes de conception sont appliquées</p> <p>Qualité de la note de cadrage, du scénario et du story board</p> <p>Evaluation du coût du produit (moyens humains et techniques) et pertinence des choix techniques et technologiques</p> <p>Pertinence du choix des formats de fichiers et des médias utilisés</p>
--	--	--	---	--

	<p><b><u>Compétences transversales :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire respecter le règlement intérieur</li> <li>- Travailler en équipe pluridisciplinaire en mode projet</li> <li>- Assurer une veille technologique et réglementaire en lien avec son champ disciplinaire et les métiers de référence</li> <li>- Gérer le temps</li> <li>- Utiliser les TICE</li> <li>- Adapter sa communication écrite et orale en fonction des situations et interlocuteurs</li> <li>- Adopter une attitude bienveillante</li> </ul>		<p><b>PCIE</b> : Validation des compétences informatiques en gestion de documents, traitement de texte, tableur et présentation.</p> <p><b>Certificat VOLTAIRE</b> : pour attester du niveau en orthographe</p>	
--	---	--	---	--

<p><b>Bloc 2</b> <b>- Positionner et évaluer les apprenants</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déterminer les pré-requis nécessaires à l'entrée en formation</li> <li>- Identifier les outils de positionnement disponibles</li> <li>- Construire un outil de positionnement selon les objectifs et les enjeux repérés</li> <li>- Planifier l'organisation logistique du positionnement (passation, correction...)</li> <li>- Mettre en œuvre un entretien e restitution de positionnement</li> </ul>	<p>Déterminer les compétences à évaluer et les critères permettant de les mesurer</p> <p>Justifier le choix des critères d'évaluation retenus</p>		
<p>Concevoir ou sélectionner des outils de positionnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Repérer les modalités d'évaluation</li> <li>- Elaborer des situations d'évaluation</li> <li>- Définir les critères d'évaluation</li> <li>- Organiser les situations d'évaluation et en assurer le bon déroulement</li> <li>- Evaluer les compétences développées en entreprise</li> </ul>	<p>Sélectionner des outils et des supports d'évaluation variés et interactifs (quiz, QCM, exerciceur .....)</p> <p>Organiser les conditions matérielles de l'évaluation</p> <p>Préciser les consignes de passation</p> <p>Entrainer aux épreuves de certification</p>	<p><b>Etude de Cas :</b></p> <p>A partir d'une situation d'apprentissage donnée incluant un apprenant en situation de handicap :</p>	<p>Les objectifs de formation sont pris en compte</p> <p>Les situations et les modalités d'évaluation sont explicites et variées</p>
<p>Mesurer les acquis tout au long du processus de formation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Interpréter les résultats</li> <li>- Analyser et exploiter les résultats avec les apprenants</li> </ul>	<p>Restituer et valoriser les acquis (réussites, progrès, difficultés rencontrées)</p>	<p>Identifier les points de vigilance et les adaptations pédagogiques au regard des besoins particuliers de l'apprenant en situation de handicap</p> <p>Définir les critères d'évaluation pour l'ensemble des apprenants</p> <p>Définir ou choisir les outils d'évaluation</p>	<p>Les adaptations pédagogiques sont pertinentes</p> <p>Les critères d'évaluation sont cohérents et en lien avec les objectifs visés</p> <p>L'échelle d'appréciation est précise, claire et objective</p>
<p>Certifier les acquis</p>			<p>Argumenter les choix proposés</p>	

	<p><b>Compétences transversales :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Gérer le temps</li><li>- Participer à un projet pluri-disciplinaire ou un concours territorial ou national</li><li>- Travailler en autonomie</li><li>- Rédiger des compte rendus (entretien, visite, bilan)</li></ul>			
--	---	--	--	--

<p><b>Bloc 3</b></p> <p>- Accueillir, informer et conseiller les publics avant leur entrée en formation pendant et à l'issue de celle-ci</p> <p>Promouvoir l'activité de son organisme</p> <p>Informer sur l'offre de formation</p> <p>Orienter et recruter les candidats</p> <p>Accompagner les apprenants tout au long de leur parcours</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser les outils de communication de la structure</li> <li>- Représenter sa structure</li> <li>- Présenter les dispositifs, modalités, parcours (certifiant, qualifiant ....) et le contenu des formations aux candidats</li> <li>- Prendre en compte les aspirations, contraintes et besoins des candidats</li> <li>- Vérifier le réalisme du projet professionnel exprimé et les prérequis nécessaires</li> <li>- Participer à la sélection des candidats</li> <li>- Conduire des entretiens</li> </ul>	<p>Présenter l'organisme et son offre de formation</p> <p>Participer à des actions de promotion de l'organisme (JPO, salons, réunion d'info ...)</p> <p>Informé sur les dispositifs de financement et de mise en œuvre de la formation visée</p> <p>Conduire un entretien d'appréciation du projet avec identification du potentiel du candidat</p> <p>Mettre en relation les candidats avec les professionnels partenaires (appariement offre-demande du marché local)</p>	<p><b>Rapport d'Activités Professionnelles</b></p> <p>Présenter l'offre de formation</p> <p>Positionner l'offre de formation de son organisme de formation sur le territoire régional</p> <p>Présenter sa contribution en matière d'accueil et d'accompagnement</p>	<p>La structure : Rôle, mission et perspectives sont décrits précisément et commentés</p> <p>Cartographie du réseau professionnel et institutionnel identifié par le candidat (acteurs et rôles)</p> <p>Choix d'une ou de situation(s) argumentée(s)</p> <p>Le besoin est traité avec pertinence (démarche, méthodes et outils)</p> <p>Une analyse réflexive de la pratique est apportée</p>
---	---	---	---	--

	<p>individuels (suivi, régulation, motivation ...)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Repérer les éventuelles difficultés sociales de l'apprenant</li> <li>- Mobiliser les partenaires internes et externes</li> <li>- Informer sur les suites de parcours possibles et/ou le marché de l'emploi</li> <li>- Accompagner les apprenants dans la valorisation de leurs compétences (techniques et outils de recherche d'emploi et préparation aux entretiens de recrutement)</li> </ul> <p><b>Compétences transversales :</b></p> <p>Permettre l'expression individuelle dans le respect des différences (non-discrimination)</p> <p>Prendre en compte le handicap de la personne</p> <p>Rendre compte</p> <p>Travailler en équipe</p> <p>Pratiquer l'écoute active</p> <p>Communiquer avec aisance</p>	<p>Repérer les difficultés d'ordre pédagogique et y remédier</p> <p>Contribuer à l'insertion professionnelle des apprenants</p>		
--	---	---	--	--

<p><b>Bloc 4</b></p> <p><b>Accompagner l'apprenant dans son apprentissage en alternance</b></p> <p>Contribuer à l'élaboration d'une stratégie de formation alternée</p> <p>Animer au sein d'un dispositif de formation alternée</p> <p>Construire les relations avec les partenaires de l'apprentissage</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Caractériser un dispositif de formation alternée du point de vue réglementaire et institutionnel</li> <li>- Positionner la démarche de formation en alternance et préciser son poids dans l'offre de formation territoriale</li> <li>- Mettre en pratique la stratégie de formation en alternance</li> <li>- Elaborer et/ou utiliser les outils pédagogiques de liaison avec l'entreprise</li> <li>- Organiser des temps forts avec les Maîtres d'Apprentissage (Information/points d'étape)</li> <li>- Mobiliser des professionnels pour l'évaluation certificative</li> </ul>	<p>Définir un parcours de formation alternée</p> <p>Contextualiser ses interventions</p> <p>Utiliser les outils de l'alternance</p> <p>Exploiter le vécu en entreprise dans sa pratique pédagogique</p> <p>Collaborer à des travaux de conception d'épreuves de certification</p>	<p><b>Quiz sur les institutions</b></p> <p><b>Dossier décrivant une séance (individuelle ou collective) d'apprentissage en alternance et présentation orale devant un jury</b></p>	<p>Compréhension du cadre législatif et réglementaire</p> <p>Présentation argumentée du contexte d'intervention</p> <p>Pertinence des outils, moyens et méthodes utilisés</p> <p>Pertinence et clarté des documents/supports pédagogiques proposés</p> <p>Analyse de sa pratique professionnelle et capacité à proposer des axes d'améliorations</p> <p>Aisance dans la prise de parole Qualités rédactionnelles du rapport</p>
---	--	---	--	---

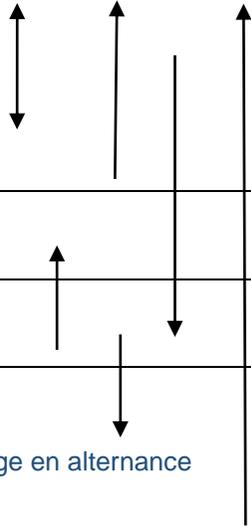
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter la relation avec les responsables institutionnels de l'apprentissage (Inspection de l'Apprentissage)</li> <li>- Mobiliser les acteurs de l'accompagnement social</li> </ul> <p>Instaurer et entretenir des relations avec les familles et le milieu socio-éducatif</p> <p><b>Compétences transversales :</b></p> <p>Analyser le territoire et son organisation (économique et sociale)</p> <p>Utiliser les outils de rendre compte institutionnel</p> <p>Situer les instances et les acteurs de l'organisme gestionnaire et du conseil de perfectionnement et comprendre leur périmètre d'action</p> <p>Réaliser une veille sur la pédagogie de l'alternance en particulier</p> <p>Mettre en place des projets pluridisciplinaires ou culturels</p>	<p>Percevoir les enjeux de l'accompagnement social</p> <p>Identifier les problèmes relationnels et comportementaux des apprenants et passer le relais auprès des structures et personnes ressources</p>	<p><b>Guide du formateur en alternance</b></p>	<p>Pertinence des propositions au regard des caractéristiques de la structure d'accueil (fonds et forme)</p>
--	--	---	--	--



	<p><b>Compétences transversales :</b> Rédiger clairement et efficacement Faire preuve de méthode et d'organisation Identifier les lieux et personnes ressources Rechercher et traiter l'information Etre créatif</p>			
--	--	--	--	--

## 2) Identification des blocs de compétences de la certification

Si votre certification est déclinée en blocs de compétences, merci de préciser pour chaque bloc l'intitulé, un descriptif des compétences attestées ainsi que les modalités d'évaluation et de certification de chacun des blocs.

Intitulé	Descriptif et modalités d'évaluation et de certification
Bloc 1 : Concevoir, animer un module et/ou des séquences de formation et produire les ressources pédagogiques adaptées 	Epreuve I A : Rapport d'Activité Professionnelle Présentation de l'animation d'une séance de formation <b>Principe d'équivalence</b> : Les titulaires du titre professionnel « Formateur professionnel d'adultes » du Ministère de l'emploi sont exemptés de l'épreuve 1A Epreuve I B : Présentation de la mise en œuvre de l'ensemble du cycle conception/diffusion d'une ressource numérique
Bloc 2 : Positionner et évaluer les apprenants	Etude de cas intégrant un apprenant en situation de handicap
Bloc 3 : Accueillir, informer et conseiller les publics	Rapport d'Activité Professionnelle
Bloc 4 : Accompagner l'apprenant dans son apprentissage en alternance	Dossier décrivant une situation d'apprentissage (individuelle ou collective) en alternance Guide du formateur en alternance Quiz sur les institutions
Bloc 5 : Assurer l'ingénierie de formation	Réponse écrite à une commande de formation émanant de la structure d'application

Vous devez préciser l'articulation entre les blocs de compétences acquis et l'obtention de la totalité de la certification. Il est recommandé aux organismes de veiller à l'articulation du découpage en blocs de compétences et des modalités d'obtention de la VAE.

 Documents à tenir à disposition de l'instructeur (trice) : cf. annexe jointe à la notice d'aide.

## FICHE 8 CERTIFICATIONS COMPARABLES ET ÉQUIVALENCE(S) INSTITUÉE(S)

### 1) Identification des certifications comparables existant au même niveau

---

#### A. En France :

- 
- Licence Sciences de l'Education
- Licence professionnelle formateur d'adultes (Avignon)
- Licence sciences humaines et sociales - mention formation : CNAM en IFOAD et e-learning
- Licence Professionnelle Gestion des Ressources Humaines, option Formateur

#### B. A l'étranger

### 2) Équivalence instituée totale ou partielle avec d'autres certifications

---

#### A. En France

#### B. A l'étranger

### 3) Accès à la certification

## FICHE 9 VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)

### 1) Description de la procédure de VAE

- **Information-Conseil sur la VAE** : présenter la certification (blocs, modalités ...), la démarche, les étapes, vérifier la correspondance avec le parcours, les modalités d'accompagnement exposer les possibilités de financement.
- **L'étape de recevabilité** : les conditions (justifier de 3 ans d'expérience minimum (salarisée, non-salarisée) en relation avec la certification), la demande, le livret 1 (contient les informations relatives aux emplois occupés et aux activités exercées. Ces informations permettront de déterminer si la candidature de VAE est recevable pour la certification demandée).
- **L'étape d'accompagnement** : proposition d'une aide méthodologique au candidat. Si celui-ci est demandé, signature d'une convention définissant les modalités d'accompagnement.  
S'il n'est pas demandé le candidat constitue seul son dossier.

L'accompagnement s'effectue en face à face individualisé (en présentiel ou à distance) ou en très petit groupe sur une période moyenne de 20 heures. Il a pour but d'aider le candidat à identifier les compétences développées durant l'activité professionnelle et lui permettre de rendre compte du niveau de maîtrise atteint.

Le candidat au cours des entretiens décrit et explicite son parcours et les activités qui le caractérisent, l'accompagnateur l'aide à en faire la synthèse et lui propose les outils méthodologiques pour les restituer à l'oral et à l'écrit. Tout au long de la démarche l'accompagnateur assiste le candidat pour constituer son portefeuille de preuves en déterminant avec lui les éléments les plus probants selon les activités décrites.

Le dossier de validation accompagné de son portefeuille de preuves doit être remis deux mois avant la date du jury.

Le candidat reçoit une convocation lui fixant la date de l'entretien avec le jury.

Les candidats sont reçus individuellement.

- **L'étape de validation** : se déroule en 4 temps :
  - lecture du dossier,
  - appréciation des compétences au travers d'une grille d'évaluation du dossier,
  - préparation du questionnement,
  - choix d'une mise en situation professionnelle de 45 minutes en fonction des compétences à vérifier et entretien avec le candidat.

**- Composition et fonctionnement du jury de Validation des Acquis de l'Expérience :**

Le jury de validation est identique quel que soit le parcours :

- 1 Président professionnel du métier (salarié, employeur)
- 1 Représentant de l'équipe pédagogique à titre consultatif
- 2 Professionnels du métier (salarié, employeur et/ou ancien stagiaire)
  
- Aucun des membres du jury ne peut avoir une relation fonctionnelle avec les candidats, si toutefois il s'avérait qu'il y a risque de conflit d'intérêts le juré concerné devrait s'abstenir de participer aux délibérations.
- Chaque membre professionnel du jury doit avoir une expérience minimale de cinq ans dans son domaine d'expertise

**Fonctionnement du jury :**

- Le candidat est jugé sur ses capacités attestées et sur le niveau de maîtrise des compétences nécessaires à l'exercice du métier.
- Le scénario de mise en situation professionnelle est choisi par le jury en fonction de l'expérience et des compétences à vérifier chez le candidat, la mise en situation est évaluée par rapport aux critères de performance définis dans le référentiel de certification.
- Chaque membre du jury remplit individuellement une fiche d'évaluation à partir de son analyse de la mise en situation professionnelle ou des réponses au questionnement proposé et du dossier du candidat.
- Après délibérations le président du jury effectue une synthèse et au vu des appréciations attribuées propose une décision.
- En cas de litige la situation sera soumise à un vote.
- En fin de session les présidents de jury effectuent une harmonisation des décisions et remplissent le procès-verbal final.
- L'obtention du titre est notifiée au candidat sous huitaine, en cas de validation partielle le candidat reçoit un certificat précisant les blocs de compétences obtenus leur durée de validité et les préconisations du jury pour la suite du parcours.

**2) Préciser les conditions de recevabilité de la demande des candidats**

- Remise du dossier de candidature (livret 1) et explications des éléments nécessaires à sa recevabilité.
- Dépôt du dossier par le candidat et règlement sur facture des frais de traitement,
- Examen du dossier par l'IFA et notification de sa recevabilité ou non recevabilité sous 30 jours ouvrés.
- La recevabilité sera examinée indépendamment par deux instructeurs (responsable de la formation et un membre de l'équipe pédagogique) et notifiée par courrier au candidat.
- En cas de recevabilité du dossier, remise du dossier de validation (livret 2) et du calendrier prévisionnel des jurys de validation.

### **3) Donner quelques exemples de preuves sur lesquelles se base le jury, au regard des compétences décrites (fiche 7)**

---

Pour le dossier :

- Copie des bulletins de Salaire pour l'ensemble du parcours professionnel concerné
- Certificats de travail ou attestations pour les périodes correspondant aux activités en relation avec le titre
- Profils de poste/référentiel métier
- Description de tâches caractérisant la fonction
- Exemples d'outils utilisés ou réalisés par le candidat
- Comptes rendus de réunions mentionnant le nom et les fonctions du candidat
- Ecrits faisant référence aux missions, activités et tâches effectuées par le candidat
- Si possible copies anonymées de documents réalisés durant l'activité

Pour la mise en situation :

Présentation d'une activité reconstituée conduite dans le cadre de la pratique professionnelle

Questionnement du jury sur l'activité conduite et la vision de l'évolution du métier

### **4) En cas de validation partielle**

---

#### **A. Indiquer les composantes de la certification**

La certification prend appui sur les 5 blocs de compétences.

La validation de chaque bloc de compétences est déterminée par une ou plusieurs évaluations.

Chaque bloc constitue un tout, en cas de non validation d'un bloc de compétences, le candidat recevra, avec la décision du jury, le détail des compétences à acquérir et les différents moyens d'y parvenir.

#### **B. Préconisations que donnera le jury pour l'obtention de la certification dans sa totalité**

Pour les compétences fondées sur des connaissances à acquérir une orientation vers les épreuves de validation de la certification sera proposée. Elles pourront être, le cas échéant, remplacées par des mises en situation en entreprise.

Un parcours individualisé de formation pourra également éventuellement être proposé dans certains cas.

Pour les compétences liées aux savoir-faire, le candidat se verra proposer des exemples d'actions significatives à réaliser sur le terrain.

Le candidat disposera d'un délai de 5 ans pour présenter un dossier présentant l'acquisition des compétences à valider.

C. Durée de la validation partielle

Les blocs de compétences sont validés pour une durée de 5 ans.

 Documents à tenir à disposition de l'instructeur (trice) : cf. annexe jointe à la notice d'aide.

## FICHE 10 COMPOSITION DU JURY DÉLIVRANT LA CERTIFICATION

### 1) Règles de constitution et composition du jury

Qualité du (de la) président(e) du jury :

Professionnel de la formation en activité ou retraité depuis 5 ans au plus

Mode de désignation : sur proposition du Directeur de l'IFA ou du responsable de la filière Pédagogie-Orientation

Voie d'accès : formation continue, contrat de professionnalisation, VAE

Nombre de personnes composant le jury : 3

Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification : 80%

Précisez la répartition des représentants des salariés et des employeurs en pourcentage : 50-50

### 2) Tableau récapitulatif

	OUI	NON	VOIES D'ACCES
Après un parcours de formation initiale (sous statut d'élève ou d'étudiant)	X		Chacune des présentations orales : un binôme constitué d'un responsable de structure ou pédagogique et un représentant des formateurs salariés. Le jury d'harmonisation sera constitué d'un Président et un Vice-Président identifié parmi les binômes décrits ci-dessus.
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Pour chacune des présentations orales : un binôme constitué d'un responsable de structure ou pédagogique et un représentant des formateurs salariés. Le jury d'harmonisation sera constitué d'un Président et un Vice-Président identifié parmi les binômes décrits ci-dessus.

En contrat de professionnalisation	X		Chacune des présentations orales : un binôme constitué d'un responsable de structure ou pédagogique et un représentant des formateurs salariés. Le jury d'harmonisation sera constitué d'un Président et un Vice-Président identifié parmi les binômes décrits ci-dessus.
En candidature libre (Hors parcours)		X	
Par VAE <i>Date de mise en place :</i>	X		1 Président professionnel du métier (salarié, employeur) 1 Représentant de l'équipe pédagogique à titre consultatif 2 Professionnels du métier (salarié, employeur et/ou ancien stagiaire)

### 3) Conditions de rattrapage et voies de recours

**\* En cas d'échec :**

Le candidat a la possibilité de repasser le ou les blocs pour lesquels il a échoué, dans un délai de 5 ans maximum, dans les conditions qui lui seront fixées lors de la restitution des résultats à sa première présentation.

**\* En cas d'absentéisme non-justifié :**

Les absences en entreprise dans le cas d'un contrat de travail relèvent des dispositions du code du travail et/ou des textes applicables à l'entreprise.

Concernant les autres voies d'accès au diplôme, se conformer au temps à passer en entreprise à minima. Les absences en centre de formation ne doivent pas dépasser 10% du temps de face à face.

**\* En cas de non présentation :**

- aux blocs : la non-présentation à au moins une évaluation de bloc induit la non obtention du bloc.
- l'absence de période en entreprise, la non-remise de rapport dans les délais fixés ou la non-présentation à la soutenance, induisent la non-obtention du diplôme.

**Motifs recevables d'absence aux épreuves et/ou aux évaluations de chaque Bloc :**

- Arrêt de travail
- Cas de force majeure justifié (certificat de décès d'un proche...)
- Dans ces seuls cas une épreuve de rattrapage sera proposée au candidat dans un délai satisfaisant et en fonction des contraintes d'organisation de l'établissement

#### 4) Document remis aux lauréats

Joindre une copie du document remis aux lauréats(tes) jusqu'à ce jour au moment de la saisine.

 <p>IFA CFA / CEFE Marcel Sauvage</p>	 <p>CCI ROUEN</p>
<b>CERTIFICAT CONSULAIRE</b>	
<b>FORMATION ALTERNÉE DE FORMATEURS</b>	
Nadine MALEPLATE, Directeur de l'IFA Marcel Sauvage, certifie que	
<b>Monsieur</b>	
Né.....le.....à.....	
a satisfait aux épreuves de fin d'études du programme de l'action Formation Alternée de Formateurs, session 2015	
→ →	Fait à Mont-Saint-Aignan, le Le Président de la C.C.I. Rouen Christian HÉRAIL
-----Saut de page-----	



## FICHE 11 PARCOURS INDIVIDUEL DES TITULAIRES DE LA CERTIFICATION

**1<sup>ère</sup> Promotion**

*Informations mises à jour à la date du : 13/02/2018*

Date de l'organisation du jury : 18/09/2017 & 19/09/2017 (PV et émargement à l'appui)

Site géographique délivrant la certification : IFA Marcel Sauvage

Site géographique préparant à la certification : IFA Marcel Sauvage

**A renseigner pour les titulaires de la certification :**

Date d'entrée : 09/11/2016      Date de sortie : 21/09/2017

Initiales des titulaires de la certification	Origine des candidats		Emploi dans les 6 mois après l'octroi du titre				Emploi actuel			
	Diplôme ou niveau d'études (domaine)	Expérience professionnelle (métier et durée)	Fonction et statut	Type de contrat	Nom de l'entreprise et secteur d'activités	Rémunération brute annuelle	Fonction et statut	Type de contrat	Nom de l'entreprise et secteur d'activités	Rémunération brute annuelle
MA	BTS Informatique de Gestion	Responsable de projets / Formateur / Commercial 4 ans Gérant associé 1 an Technico-commercial 4 ans Responsable informatique / Téléphonie / Formateur 4 ans	Formateur	Portage salarial		30 000 €				

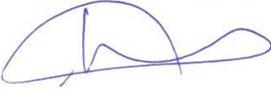
EBK	BTS Technico-commercial	Responsable des apprentis et stagiaire 8 ans Chef de rayon 14 ans	Coordinatrice d'action		Rectorat de Rouen	20 000 €				
ADDS	BTS Communication des entreprises	Chef de publicité 5 ans Consultant RH / Transport et Logistique 1 an	Formateur	CDD	GRETA					
DJL	Licence Professionnelle de Droit Economie, Gestion mention métiers de la Gestion et de la Comptabilité	Comptable 11 ans Collaborateur service paie et aide comptable 2 ans								
SL	BTS Comptabilité Gestion	Responsable comptable 20 ans Aide comptable 2 ans	Formateur consultant	ETAM	Alticap	28 000 €				
MMC	DUT Technique de Commercialisation	Conseiller clientèle 15 ans Assistant clientèle 6 ans								
DM	BTS Comptabilité Gestion	Comptable 20 ans								

**Ne mentionner que les personnes ayant obtenu la certification.**

**Indiquer dans la rubrique « Nom de l'entreprise » les personnes poursuivant leurs études en précisant le lieu.**

Indiquer par un \* les personnes ayant obtenu la certification par VAE.

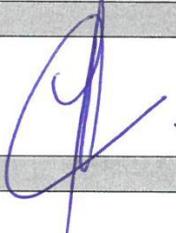
***Session de validation du titre Formateur  
Concepteur Accompagnateur - Bloc 4  
du 18 septembre 2017 - Matin  
Emargement Jurys***

	<b><i>Emargement</i></b>
Nadine MALEPLATE	
Jacques FERAY	

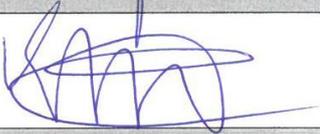
***Session de validation du titre Formateur  
Concepteur Accompagnateur - Bloc 1  
du 18 septembre 2017 - Après-midi  
Emargement Jurys***

	<b><i>Emargement</i></b>
Nadine MALEPLATE	
Paméla KARAM	

***Session de validation du titre Formateur  
Concepteur Accompagnateur - Bloc 4  
du 19 septembre 2017 - Matin  
Emargement Jurys***

	<b><i>Emargement</i></b>
Germaine DOLEY	
Marie-Line MOUCHON-LAVI	

***Session de validation du titre Formateur  
Concepteur Accompagnateur - Bloc 1  
du 19 septembre 2017 - Après-midi  
Emargement Jurys***

	<b><i>Emargement</i></b>
Marie-Line MOUCHON-LAVI	
Paméla KARAM	

**2<sup>e</sup> Promotion**

*Informations mises à jour à la date du : 13/02/2018*

Date de l'organisation du jury : 11/10/2016 (PV et émargement à l'appui)

Site géographique délivrant la certification : IFA Marcel Sauvage

Site géographique préparant à la certification : IFA Marcel Sauvage

**A renseigner pour les titulaires de la certification :**

Date d'entrée : 09/12/2015      Date de sortie : 18/10/2016

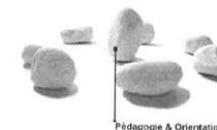
Initiales des titulaires de la certification	Origine des candidats		Emploi dans les 6 mois après l'octroi du titre				Emploi actuel			
	Diplôme ou niveau d'études (domaine)	Expérience professionnelle (métier et durée)	Fonction et statut	Type de contrat	Nom de l'entreprise et secteur d'activités	Rémunération brute annuelle	Fonction et statut	Type de contrat	Nom de l'entreprise et secteur d'activités	Rémunération brute annuelle
AL	Licence Lettres et Civilisation Hispanique	Attachée de Direction - Responsable Communication 3 ans Responsable de projets 3 ans Responsable des services utilisateurs 3 ans Responsable de la Communication interne 7 ans Collaborateur d'architecte 7 ans Chef de publicité junior	Formateur consultant	CDI	Institut 4.10 Organisme de Formation dans la protection sociale	35 000 €	Formateur consultant	CDI	Institut 4.10 Organisme de Formation dans la protection sociale	35 000 €

		3 ans Attachée de direction générale 5 ans Responsable cellule médicale Espagne, Portugal, Amérique du Sud 4 ans								
GR	BTS MUC	Responsable de Parfumerie 12 ans Adjointe / Responsable Parfumerie 2 ans Conseiller Beauté								

**Ne mentionner que les personnes ayant obtenu la certification.**

**Indiquer dans la rubrique « Nom de l'entreprise » les personnes poursuivant leurs études en précisant le lieu.**

Indiquer par un \* les personnes ayant obtenu la certification par VAE.



**Synthèse des résultats aux épreuves - Promotion 2015-2016**

BLOC DE COMPÉTENCES		INTITULÉ DE L'ÉPREUVE	CORRECTEUR ÉVALUATEUR	CANDIDATS / NOTE SUR 20		
				LASALA Aurore	MARCHAL Pascal	RIDEL Ghislaine
<b>BLOC 1</b>	Concevoir, animer un module et/ou des séquences de formation et produire les ressources pédagogiques adaptées	1/A : Equivalence titre FPA pour les 3 candidats				
		1/B : Présentation de la mise en œuvre d'une ressource numérique	Frédéric RAMPION Elisabeth GUILLOT-PORTELETTE	13,25	9	15.2
<b>BLOC 2</b>	Positionner et évaluer les apprenants	Étude de cas intégrant un apprenant en situation de handicap	Julia MIDELET Elisabeth GUILLOT-PORTELETTE	13.25	16.25	17
<b>BLOC 3</b>	Accueillir, informer et conseiller les publics	Rapport d'Activité Professionnelle (RAP)	Elisabeth GUILLOT-PORTELETTE	14	10,75	15,25
<b>BLOC 4</b>	Accompagner l'apprenant dans son apprentissage en alternance	Quizz sur les institutions	Elisabeth GUILLOT-PORTELETTE	6.5	11	11.75
		Guide du formateur en alternance	Marie-Line MOUCHON-LAVI Véronique JACQUOT	14,75	12,75	16,50
		Présentation d'une situation d'apprentissage (individuelle ou collective) en alternance	Marie-Line MOUCHON-LAVI Germaine DOLEY	13,25	11,50	16,75
<b>BLOC 5</b>	Assurer l'ingénierie de formation	Étude de cas	Elisabeth GUILLOT-PORTELETTE	17.25	12.50	16.50

Commentaires :

Après vérification des résultats aux différentes épreuves de certification :

- Validation du Certificat Consulaire FCA pour 2 candidates : Aurore LASALA & Ghislaine RIDEL
- Validation partielle (4 blocs / 5) pour Pascal MARCHAL
- Vérification des fiches de synthèse de validation pour chaque candidat

Président de Jury	Marie-Line MOUCHON LAVI (Responsable de Filière)	
Représentant de l'équipe pédagogique (à titre consultatif)	Valérie SOYER (Responsable de la Filière Pédagogie Orientation)	

**3<sup>e</sup> Promotion**

*Informations mises à jour à la date du : 25/05/2016*

Date de l'organisation du jury : 16/10/2015 (PV et émargement à l'appui)

Site géographique délivrant la certification : IFA Marcel Sauvage

Site géographique préparant à la certification : IFA Marcel Sauvage

**A renseigner pour les titulaires de la certification :**

Date d'entrée : 14/01/2015      Date de sortie : 19/10/2015

Initiales des titulaires de la certification	Origine des candidats		Emploi dans les 6 mois après l'octroi du titre				Emploi actuel			
	Diplôme ou niveau d'études (domaine)	Expérience professionnelle (métier et durée)	Fonction et statut	Type de contrat	Nom de l'entreprise et secteur d'activités	Rémunération brute annuelle	Fonction et statut	Type de contrat	Nom de l'entreprise et secteur d'activités	Rémunération brute annuelle
RL	Master Maîtrise de l'Energie	Ingénieur Projet 8 ans	Formateur	Contractuel	GRETA	21 000 €	Formateur	Contractuel	GRETA	21 000 €
FS	DPLG Architecte	Urbaniste 14 ans Architecte 9 ans	En formation Technicien d'études du bâtiment option étude de prix	Auto entrepreneur + demandeur d'emploi	CEREF BTP Bourgheroulde	25 000 €				

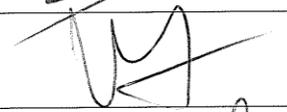
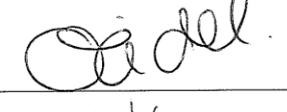
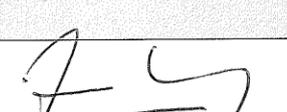
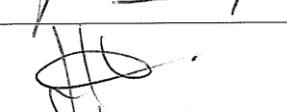
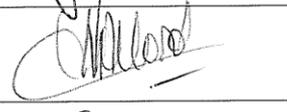
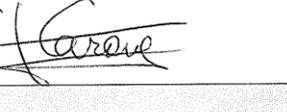
**Ne mentionner que les personnes ayant obtenu la certification.**

**Indiquer dans la rubrique « Nom de l'entreprise » les personnes poursuivant leurs études en précisant le lieu.**

Indiquer par un \* les personnes ayant obtenu la certification par VAE.

**Soutenance Orale du Vendredi 16 octobre 2015**  
**Formation Alternée de Formateurs**

**Emargement Jury**

	<b>Emargement</b>
<b>Matin</b>	
David ROUSSEAU	
Olivier GONTIER	
Guillaume RIDEL	
Jacqueline PETIT	
<b>Après-midi</b>	
Eric JOURDIN	
Jacqueline PETIT	
Anne-Marie ALLARD	
Johann CARON	



**SE REPORTER À LA NOTICE D'AIDE À LA RÉDACTION DU DOSSIER « CAS GÉNÉRAL »**

**4<sup>e</sup> Promotion :**

Date de l'organisation du jury : 26 & 27 mai 2014 (PV et émargement à l'appui)

**Informations mises à jour à la date du : 25/05/2016**

**Site géographique délivrant la certification : IFA Marcel Sauvage**

**Site géographique préparant à la certification : IFA Marcel Sauvage**

**A renseigner pour les titulaires de la certification :**

Date d'entrée : 09/10/2013      Date de sortie : 28/05/2014

Initiales des titulaires de la certification	Origine des candidats		Emploi dans les 6 mois après l'octroi du titre				Emploi actuel			
	Diplôme ou niveau d'études (domaine)	Expérience professionnelle (métier et durée)	Fonction et statut	Type de contrat	Nom de l'entreprise et secteur d'activités	Rémunération brute annuelle	Fonction et statut	Type de contrat	Nom de l'entreprise et secteur d'activités	Rémunération brute annuelle
RMG	BTS MUC	Responsable d'un magasin 10 ans Responsable de rayon de magasin 3 ans Vendeur 5 ans	Formatrice	Vacataire	IFA Marcel Sauvage Commerce - Distribution	18 000 €	Formatrice	Vacataire	IFA Marcel Sauvage Commerce - Distribution	18 000 €
RMH	RRGS (Responsable Rayon en Hyper Marché) BAC + 2	Chef de magasin 4 ans Téléprospecteur 1 an	Formatrice	Vacataire	IFA Marcel Sauvage Commerce - Distribution	21 050 €	Formatrice	Vacataire	IFA Marcel Sauvage Commerce - Distribution	21 050 €
MTJ	Licence Sciences de l'Education BTS Assistant de gestion	Assistant de gestion 7 ans Comptable 8 ans Aide-comptable 6 ans	Formateur	Vacataire	GRETA	29 000 €	Formatrice	CDI	Adapt	27 800 €

CLB	Master II Comptabilité Contrôle Audit	Responsable Comptabilité Finance 40 ans	Sans nouvelle							
FL	Licence Administra- tion Publique	Gérant d'un commerce 8 ans Assistant de gestion 6 ans	Sans nouvelle							
BM	BTS Comptabilité	Comptable 14 ans Formateur 1 an	Formatrice comptabilité	CDD	ADAPT Caen	30 000 €	Agent d'Accueil	CDD Temps Partiel (handicap)	ATAR	10 300€
LS	CAP Peintre CQP Peintre Confirmé	Responsable Atelier Peinture Carrosserie 38 ans	En arrêt maladie	Arrêt maladie			Formateur	Intérimaire	AFPA Evreux	30 550 €

**Ne mentionner que les personnes ayant obtenu la certification.**

**Indiquer dans la rubrique « Nom de l'entreprise » les personnes poursuivant leurs études en précisant le lieu.**

Indiquer par un \* les personnes ayant obtenu la certification par VA

**Soutenance Orale du Lundi 26 mai 2014**  
**Formation Alternée de Formateurs**

**Emargement Tuteurs Entreprises**

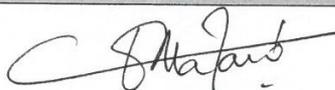
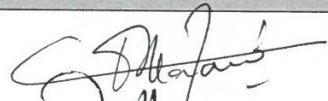
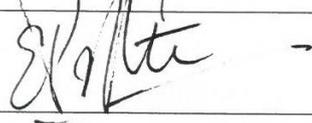
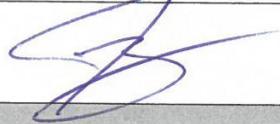
	<b>Emargement</b>
<b>Matin</b>	
Christelle CADOT	
Michelle ELDABI	

**Signature du Président de Jury**  
**Monsieur Jean-Pierre HAZARD**



**Soutenance Orale du Mardi 27 mai 2014**  
**Formation Alternée de Formateurs**

**Emargement Jury**

	<b>Emargement</b>
<b>Matin</b>	
Jean-Pierre HAZARD	
Olivier GONTIER	
Elisabeth GUILLOT-PORTELETTE	
Dominique TREFFLE	
<b>Après-midi</b>	
Jean-Pierre HAZARD	
Elisabeth GUILLOT-PORTELETTE	
Dominique TREFFLE	
Fabienne BOUCAULT	



**SE REPORTER À LA NOTICE D'AIDE À LA RÉDACTION DU DOSSIER « CAS GÉNÉRAL »**

**5<sup>e</sup> Promotion :**

Date de l'organisation du jury : 29 & 30 mai 2013 (PV et émargement à l'appui)

*Informations mises à jour à la date du : 25/05/2016*

**Site géographique délivrant la certification : IFA Marcel Sauvage**

**Site géographique préparant à la certification : IFA Marcel Sauvage**

**A renseigner pour les titulaires de la certification :**

Date d'entrée : 18/10/2012      Date de sortie : 31/05/2013

Initiales des titulaires de la certification	Origine des candidats		Emploi dans les 6 mois après l'octroi du titre				Emploi actuel			
	Diplôme ou niveau d'études (domaine)	Expérience professionnelle (métier et durée)	Fonction et statut	Type de contrat	Nom de l'entreprise et secteur d'activités	Rémunération brute annuelle	Fonction et statut	Type de contrat	Nom de l'entreprise et secteur d'activités	Rémunération brute annuelle
GB	BAC PRO Restauration CQP Exploitant de Restauration	Gérant - Chef de cuisine 15 ans Second de cuisine 2 ans Commis de cuisine 3 ans	Formateur et Restaurateur	Vacataire et Portage salarial	CFEC Dieppe CFA Marcel Sauvage	Plus de 30 000 €	Formateur et Restaurateur	Vacataire et Portage salarial Auto Entrepreneur	ALSE Gérard Barbant Conseil CFEC Emulsion	Plus de 30 000 €
AELB	Maîtrise de Management Commercial	Responsable d'exploitation 7 ans Responsable de rayon 1 an	Responsable Rayon	CDI	DECATHLON	32 000 €	Formatrice Distribution	CDI	AFPA	29 000 €
LP	DECF BTS Comptabilité	Responsable comptable 5 ans Comptable 3 ans Employé qualifié	Formatrice	Vacataire Temps Plein	GRETA de l'Eure	19 000 €	Formatrice	CDD	GRETA de l'Eure Normandie Formation	20 000 €

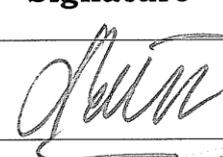
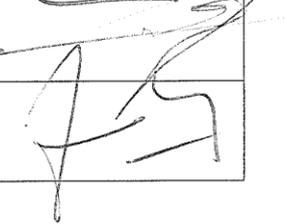
		service comptable 13 ans								
SR	BTS Assurances Maîtrise d'Espagnol	Collaboratrice commerciale en assurances 8 ans Téléconseiller assurances 5 ans	Formateur + Collaboratrice en assurances	Vacataire CDI temps partiel	IFA Marcel Sauvage MMA	29 000 €	Formateur + Collaboratrice en assurances	Vacataire CDI temps partiel	IFA Marcel Sauvage MMA	29 000 €

**Ne mentionner que les personnes ayant obtenu la certification.**

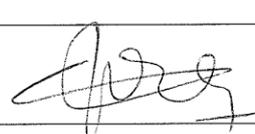
**Indiquer dans la rubrique « Nom de l'entreprise » les personnes poursuivant leurs études en précisant le lieu.**

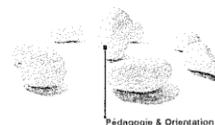
Indiquer par un \* les personnes ayant obtenu la certification par VAE.

**Formation Alternée de Formateur - 2012-2013**  
**Soutenance - Procès-verbal de Jury**  
**Jeudi 30 mai 2013**

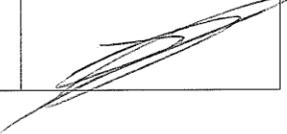
Qualité	Prénoms Noms	Entreprise	Signature
Représentants des Professionnels	Stéphanie PETIT	CCI Formation de l'Eure	
	Bruno BERSEGOL	ECAL - RBS	
	Eric JOURDIN	CAFOC	

Liste des candidats	
Prénom	Nom
Laurence	PEPIN
Sophie	BOUTEILLER-DUHAMEL

Nom du Président de jury	Signature
Nora CHADER	



**Formation Alternée de Formateur - 2012-2013**  
**Soutenance - Procès-verbal de Jury**  
**Jeudi 30 mai 2013**

Qualité	Prénoms Noms	Entreprise	Signature
Représentants des Professionnels	Fabienne BOUCAULT	BTP - CFA Georges Lanfry	
	Jacqueline PETIT	GRETA d'Elbeuf	
	David ROUSSEAU	CREFAB Haute- Normandie	

Liste des candidats	
Prénom	Nom
Gérard	BARBARIT
Sandrine	ROY
Anne-Elodie	LE BEC

Nom du Président de jury	Signature
Nora CHADER	

**6<sup>e</sup> Promotion :**

Date de l'organisation du jury : 24 & 25 mai 2011 (PV et émargement à l'appui)

*Informations mises à jour à la date du : 25/05/2016*

**Site géographique délivrant la certification : IFA Marcel Sauvage**

**Site géographique préparant à la certification : IFA Marcel Sauvage**

**A renseigner pour les titulaires de la certification :**

Date d'entrée : 25/10/2010      Date de sortie : 26/05/2011

Initiales des titulaires de la certification	Origine des candidats		Emploi dans les 6 mois après l'octroi du titre				Emploi actuel			
	Diplôme ou niveau d'études (domaine)	Expérience professionnelle (métier et durée)	Fonction et statut	Type de contrat	Nom de l'entreprise et secteur d'activités	Rémunération brute annuelle	Fonction et statut	Type de contrat	Nom de l'entreprise et secteur d'activités	Rémunération brute annuelle
BA	Licence Pro Sciences Technologie, Santé spécialité Animateur sécurité industrielle	Technicien prévention sécurité 9 ans Conducteur de travaux 4 ans Correspondant Sécurité 6 ans	(sans nouvelles)							
EG	BTS Force de Vente	Responsable d'Agence (spectacle et animation de soirée) 4 ans Conseiller en vin 4 ans	Formateur	Auto-Entrepreneur	GUILBERT	27 800 €	Responsable Pédagogique	CDI	PRIUM Consulting	27 800 €
VM	Titre Pro d'Assistante Commerciale	Assistante Commerciale 19 ans	Formateur	Vacataire	Les Andelys	18 000 €	Coordinateur et Formateur	Vacataire		29 000 €

	(Niveau III)									
NN	DUT de Chimie	Conseillère de vente 14 ans	Formatrice Vente Vendeuse	Vacataire  CDI	IFA Marcel Sauvage KIABI	18 000 €	Formatrice Référente de Groupe	CDD	IFA Marcel Sauvage	21 050 €
CP	BTS NRC	Déléguée Commerciale 18 ans Prospecteur 2 ans	Formatrice Vente Commerce	Vacataire	CFAIE Val de Rueil	18 000 €	Formatrice Vente Commerce	Vacataire	AFTEC	27 500 €
HP	Diplôme d'Ingénieur en électricité et Mécanique	Chef de projet 4 ans Responsable Adjoint R&D 6 ans	Formatrice Mathématiques	CDD	CCI Evreux	23 000 €	Formateur	Sans emploi (Maladie)		
IS	Ecole Nationale des Assistants au Commerce Extérieur (BAC + 2)	Assistant Commerciale 14 ans Responsable Planning 1 an Assistant Export 3 ans	Assistante Commerciale	CDI	PLASTONI	33 000 €	Assistante Commerciale	CDI	PLASTONI	33 000 €

**Ne mentionner que les personnes ayant obtenu la certification.**

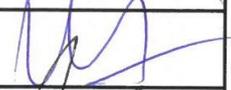
**Indiquer dans la rubrique « Nom de l'entreprise » les personnes poursuivant leurs études en précisant le lieu.**

Indiquer par un \* les personnes ayant obtenu la certification par VAE.



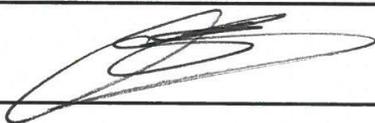
**Procès-verbal de jury  
Soutenance FAF - Promotion 2010 - 2011**

**Date de session du jury** : Mardi 24 Mai 2011

Qualité	Prénom - Noms	Entreprise	Signature
Représentants des professionnels	<del>Jacques Philippe FÉRAY</del> <del>FOURCERAY</del>	CFA <del>de SFA</del> <del>Chateauguay</del>	
	Olivier GONTIER	CEPPIC	
	Éric JOURDIN	CAFOC	
	David ROUSSEAU	ICF	

**Liste des candidats**

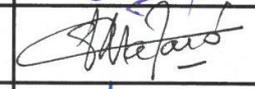
<u>Nom</u>	<u>Prénom</u>
NICOL	Nathalie
MAUCONDUIT	Véronique

<u>Nom du président de jury</u>	<u>Signature</u>
<u>Valérie SOYER</u>	



**Procès-verbal de jury  
Soutenance FAF - Promotion 2010 - 2011**

**Date de session du jury** : Mardi 24 Mai 2011

Qualité	Prénom - Noms	Entreprise	Signature
Représentants des professionnels	Olivier GONTIER	CEPPIC	
	Jean-Pierre HAZARD		
	Jean-Pierre MICHEL	GRETA	
	David ROUSSEAU	ICF	

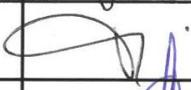
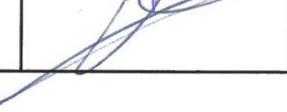
**Liste des candidats**

<u>Nom</u>	<u>Prénom</u>
GUILBERT	Emmanuel
SALZET	Isabelle

<u>Nom du président de jury</u>	<u>Signature</u>
<b>Valérie SOYER</b>	

**Procès-verbal de jury  
Soutenance FAF - Promotion 2010 - 2011**

**Date de session du jury** : Mercredi 25 Mai 2011

Qualité	Prénom - Noms	Entreprise	Signature
Représentants des professionnels	Christophe BEYER	IFA Marcel SAUVAGE	
	Olga MACORANO	CFA Val de Reuil	
	Marie-Line MOUCHON- LAVI	IFA Marcel SAUVAGE	
	Michel VEVERT	CFA BTP Dieppe	

**Liste des candidats**

<u>Nom</u>	<u>Prénom</u>
ARSON	Bruno
PANHALEUX	Corinne
PICARD	Hélène

<u>Nom du président de jury</u>	<u>Signature</u>
<b><u>Valérie SOYER</u></b>	



**SE REPORTER À LA NOTICE D'AIDE À LA RÉDACTION DU DOSSIER « CAS GÉNÉRAL »**

**7e Promotion :**

Date de l'organisation du jury : 10 & 11 mai 2010 (PV et émargement à l'appui)

*Informations mises à jour à la date du : 25/05/2016*

**Site géographique délivrant la certification : IFA Marcel Sauvage**

**Site géographique préparant à la certification : IFA Marcel Sauvage**

**A renseigner pour les titulaires de la certification :**

Date d'entrée : 26/10/2009      Date de sortie : 12/05/2010

Initiales des titulaires de la certification	Origine des candidats		Emploi dans les 6 mois après l'octroi du titre				Emploi actuel			
	Diplôme ou niveau d'études (domaine)	Expérience professionnelle (métier et durée)	Fonction et statut	Type de contrat	Nom de l'entreprise et secteur d'activités	Rémunération brute annuelle	Fonction et statut	Type de contrat	Nom de l'entreprise et secteur d'activités	Rémunération brute annuelle
SB	DEUG Psychologie	Formatrice	Formatrice Mathématiques		CAPS Le Petit Quevilly		Formatrice Mathématiques		CAPS Le Petit Quevilly	
VA	BTS Assistante de Direction	Formatrice - Assistante de direction - Secrétaire commerciale	Formatrice	Vacataire						
HC	Licence de Lettres Modernes	Professeur de Français à domicile	Professeur	CDD	Education Nationale	19 500 €	Professeur	CDI	Education Nationale	23 050 €
JJC	DUT Génie Electrique et Informatique Industrielle option Electronique	Chef d'atelier production CMS - Ingénieur Process	Sans nouvelle							
TD	Licence de Psychologie Sociale	Vendeur - Responsable de rayon - Directeur de magasin	Formateur	Vacataire	IFA Marcel Sauvage	Environ 18 000 €	Formateur	Vacataire	IFA Marcel Sauvage	Environ 23 000 €

SD	BTS Assistante de Direction	Attachée de Direction - Assistante RH	Formatrice	Auto entrepreneur	FORMAT EURE	29 000 €	Formatrice	Entrepreneur SARL	FORMAT EURE	37 000 €
CLG	BTS Action Commerciale	Agent de service commercial - Promoteur des ventes - Ingénieur commercial	Formatrice	Vacataire	IFA Marcel Sauvage	18 000 €	Formatrice Rérérente de groupe	Vacataire	CEPPIC IFA Marcel Sauvage ESCCIE Evreux	23 000 €
CM	Brevet de Maîtrise en coiffure	Coiffeuse	Formatrice	Vacataire	GRETA					
MN	BTS Comptabilité	Comptable	Animateur	Contractuel	GRETA	18000 €	Formateur	CDI	GRETA	18 000 €

**Ne mentionner que les personnes ayant obtenu la certification.**

**Indiquer dans la rubrique « Nom de l'entreprise » les personnes poursuivant leurs études en précisant le lieu.**

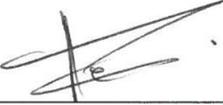
Indiquer par un \* les personnes ayant obtenu la certification par VAE.

**IFA** CFA / CEFE

Marcel Sauvage

**FORMATION ALTERNEE DE FORMATEURS 2009 / 2010**

**Lundi 10 Mai 2010  
Matin**

JURY	SIGNATURE
Mme Isabelle CHANDELIER IFA MARCEL SAUVAGE	
Mme Jacqueline PETIT GRETA ELBEUF	
Mme Valérie SOYER IFA MARCEL SAUVAGE	
M. Dominique TREFFLE CAFFOC	

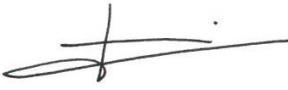
# IFA

CFA / CEFE

Marcel Sauvage

## FORMATION ALTERNEE DE FORMATEURS 2009 / 2010

Lundi 10 Mai 2010  
Après-midi

JURY	SIGNATURE
M. Francis BEURION Education et Formation	
Mme Valerie SOYER IFA Marcel Sauvage	
M. Dominique TREFFLE CAFOC	
M. Jean-Jacques VOILLEQUIN GRETA	

**IFA** CFA / CEFE

Marcel Sauvage

**FORMATION ALTERNEE DE FORMATEURS 2009 / 2010**

**Mardi 11 Mai 2010  
Matin**

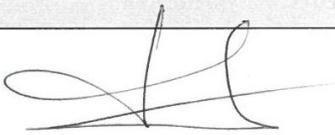
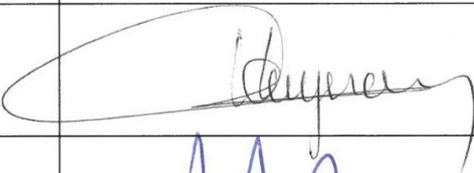
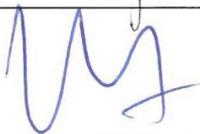
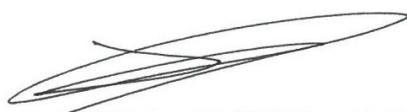
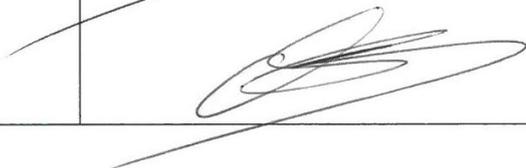
JURY	SIGNATURE
Mme Arlet ADAM Alinéa	
Mme Isabelle CHANDELIER IFA MARCEL SAUVAGE	
M. Olivier GONTIER CEPPIC	
Mme Valérie SOYER IFA MARCEL SAUVAGE	

**IFA** CFA / CEFE

Marcel Sauvage

**FORMATION ALTERNÉE DE FORMATEURS 2009 / 2010**

**Mardi 11 Mai 2010  
Après-midi**

JURY	SIGNATURE
Sébastien DOLEY INBP	
Philippe FOUGERAY CFA La Chataigneraie	
Olivier GONTIER CEPPIC	
David ROUSSEAU ICF Elbeuf	
Valérie SOYER IFA MARCEL SAUVAGE	



**SE REPORTER À LA NOTICE D'AIDE À LA RÉDACTION DU DOSSIER « CAS GÉNÉRAL »**

**8<sup>e</sup> Promotion :**

Date de l'organisation du jury : 23 avril 2009 (PV et émargement à l'appui)

*Informations mises à jour à la date du : 25/05/2016*

**Site géographique délivrant la certification : IFA Marcel Sauvage**

**Site géographique préparant à la certification : IFA Marcel Sauvage**

**A renseigner pour les titulaires de la certification :**

Date d'entrée : 18/10/2008      Date de sortie : 16/05/2009

Initiales des titulaires de la certification	Origine des candidats		Emploi dans les 6 mois après l'octroi du titre				Emploi actuel			
	Diplôme ou niveau d'études (domaine)	Expérience professionnelle (métier et durée)	Fonction et statut	Type de contrat	Nom de l'entreprise et secteur d'activités	Rémunération brute annuelle	Fonction et statut	Type de contrat	Nom de l'entreprise et secteur d'activités	Rémunération brute annuelle
KC	BTS Commercial	Directrice commerciale - Inspectrice de vente - Conseillère commerciale	Formatrice	Vacataire		Environ 18 000 €	Autre			
SC	DNSEP Ecole Régionale des Beaux-Arts	Vacataire remplaçante en art plastique (collège)								
GF	Titre Pro Manager des Univers Marchand (niveau III)	Manager département disques - Disquaire qualifié - Vendeur conseil	Formateur	Vacataire	GRETA IFA Marcel Sauvage		Formateur	Vacataire	GRETA IFA Marcel Sauvage	
SL	BP Coiffure	Coiffeuse	Formatrice		CFA Chambre des Métiers Dieppe		Formatrice		CFA Chambre des Métiers Dieppe	

**Ne mentionner que les personnes ayant obtenu la certification.**

**Indiquer dans la rubrique « Nom de l'entreprise » les personnes poursuivant leurs études en précisant le lieu.**

Indiquer par un \* les personnes ayant obtenu la certification par VAE.



**SE REPORTER À LA NOTICE D'AIDE À LA RÉDACTION DU DOSSIER « CAS GÉNÉRAL »**

**9<sup>e</sup> Promotion :**

Date de l'organisation du jury : 24 avril 2008 (PV et émargement à l'appui)

*Informations mises à jour à la date du : 25/05/2016*

**Site géographique délivrant la certification : IFA Marcel Sauvage**

**Site géographique préparant à la certification : IFA Marcel Sauvage**

**A renseigner pour les titulaires de la certification :**

Date d'entrée : 15/10/2007      Date de sortie : 25/04/2008

Initiales des titulaires de la certification	Origine des candidats		Emploi dans les 6 mois après l'octroi du titre				Emploi actuel			
	Diplôme ou niveau d'études (domaine)	Expérience professionnelle (métier et durée)	Fonction et statut	Type de contrat	Nom de l'entreprise et secteur d'activités	Rémunération brute annuelle	Fonction et statut	Type de contrat	Nom de l'entreprise et secteur d'activités	Rémunération brute annuelle
SB	Licence Sciences du Langage	Manager de Rayon	Responsable d'Agence	CDI	Agence Complétude	21 050 €	Formateur	CDI	MFR Buchy	23 050 €
VB	Licence Sciences du Langage		Formateur Français	Vacataire	IFA Marcel Sauvage	18 000 €	Formateur	Vacataire	IFA Marcel Sauvage GRETA	18 000 €
LD	Maîtrise Sciences Economiques	Assistante Recrutement et Coordinatrice RH	Coordinatrice RHC	CDI	RH FACILITIES	20 000 €	Conseillère Emploi	CDI	Mission Locale Rouen	23 000 €
FC	Licence Administration Publique	Educatrice et Surveillance Externat	Formateur	CDD	GRETA ELBEUF	20 000 €	Professeur Lettres	CDI	Education Nationale	23 050 €
ET	DUT BAIAB	Technicienne Laboratoire Auditrice HSE	Formatrice	Portage salarial	IFA Marcel Sauvage	29 000 €	Responsable pédagogique et Formatrice	CDI	IFA Marcel Sauvage	30 000 €

**Ne mentionner que les personnes ayant obtenu la certification.**

**Indiquer dans la rubrique « Nom de l'entreprise » les personnes poursuivant leurs études en précisant le lieu.**

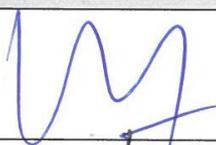
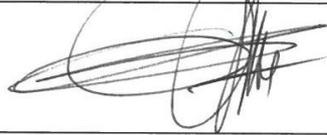
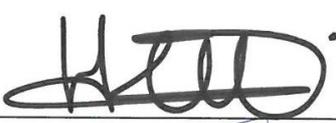
Indiquer par un \* les personnes ayant obtenu la certification par VAE.



CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS  
CENTRE D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION A L'EMPLOI  
11 rue du Tronquet – 76130 MONT SAINT AIGNAN  
Tel : 02 35 52 85 00 – Fax : 02 35 52 85 10 – Email : accueil@ifa-rouen.fr  
Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen

## FORMATION ALTERNEE DE FORMATEURS 2008 / 2009

Jeudi 23 Avril 2009  
Matin

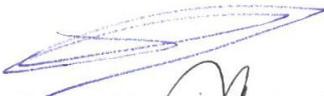
JURY	SIGNATURE
M. Olivier GONTIER CEPPIC	
M. Guy DELAUNAY MFR Totes	
M. Jean-jacques VOILLEQUIN GRETA	
Mme Isabelle CHANDELIER IFA Marcel Sauvage	
Mme Valerie SOYER IFA Marcel Sauvage	



CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS  
 CENTRE D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION A L'EMPLOI  
 11 rue du Tronquet – 76130 MONT SAINT AIGNAN  
 Tel : 02 35 52 85 00 – Fax : 02 35 52 85 10 – Email : accueil@ifa-rouen.fr  
 Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen

**FORMATION ALTERNEE DE FORMATEURS 2008 / 2009**

**Jeudi 23 Avril 2009  
 Après-midi**

JURY	SIGNATURE
M. David ROUSSEAU ICF Elbeuf	
M. Jean-jacques VOILLEQUIN GRETA	
M. Dominique TREFFLE CAFOC	
Mme Isabelle CHANDELIER IFA Marcel Sauvage	
Mme Valerie SOYER IFA Marcel Sauvage	

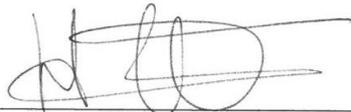
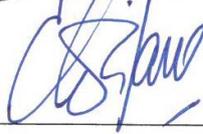
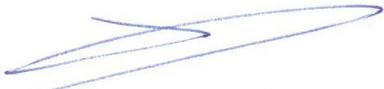


CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS  
CENTRE D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION A L'EMPLOI  
11 rue du Tronquet – 76130 MONT SAINT AIGNAN  
Tel : 02 35 52 85 00 – Fax : 02 35 52 85 10 – Email : accueil@ifa-rouen.fr  
Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen

## FORMATION ALTERNEE DE FORMATEURS 2007 / 2008

Jeudi 24 Avril 2008

Après-midi

JURY	SIGNATURE
Isabelle CHANDELIER IFA - CEFE	
Philippe FOUGERAY La CHATAIGNERAIE	
Christophe GAUTHERON IFA - CEFE	
Norbert RIGAUX FODENO	
David ROUSSEAU I.C.F	
Valérie SOYER IFA - CEFE	
Dominique TREFLE CAFOC	

## FICHE 12 DISPOSITIF DE SUIVI ET PARCOURS DES TITULAIRES DE LA CERTIFICATION

Lorsque plusieurs autorités délivrent la certification, la fiche 12 doit être établie pour chacune d'entre elles.

### 1) Dispositif de suivi des titulaires de la certification

Enquêtes de suivi envoyées par voie de mail :

- 3-6 mois après la sortie du parcours de formation
- 1 an après la sortie portant sur l'adéquation de la certification avec l'emploi occupé
- 4-5 ans après le parcours de formation

Elles sont complétées par les contacts ciblés dans le cadre de la diffusion d'offres d'emploi

### 2) Utilisation de ce dispositif

A. Évolution du placement des titulaires de la certification sur les trois dernières promotions au moins

B. Analyse globale des placements

Promotion	Nombre total de titulaires de la certification	Nombre de titulaires exerçant les activités visées	Rémunération brute annuelle moyenne des titulaires exerçant les activités visées
1 <sup>ère</sup>	7	4	26 K€
2 <sup>ème</sup>	2	1	35 K€
3 <sup>ème</sup>	2	1	21 K€
4 <sup>ème</sup>	7	4	24.35 K€
5 <sup>ème</sup>	4	4	28.25 K€
6 <sup>ème</sup>	7	5	26.34 K€
7 <sup>ème</sup>	9	6	23.35 K€
8 <sup>ème</sup>	4	2	
9 <sup>ème</sup>	5	4	23.52 K€

### C. Commentaire

Une enquête portant sur l'ensemble des promotions antérieures met en évidence que le démarrage de la carrière s'effectue principalement sous le statut de vacataire (32,4 %) et en CDD (24,5 %).

Le statut évolue progressivement vers des CDD (11,8 %) et CDI (58,8 %).

De même la fonction occupée évolue avec l'expérience vers des missions de Responsable Pédagogique, Formateur Accompagnateur voire même Directeur de Centre.

### 3) Répartition des titulaires de la certification selon la voie d'accès

Promotion	Formation Initiale		Formation Continue		VAE	Candidature libre (Hors parcours)	Nombre Total de titres
	Statut d'élève ou d'étudiant(e)	En contrat d'apprentissage	Statut de stagiaire de la formation professionnelle	En contrat de professionnalisation			
1 <sup>ère</sup>			7				7
2 <sup>ème</sup>			2				2
3 <sup>ème</sup>			2				2
4 <sup>ème</sup>			7				7
5 <sup>ème</sup>			4				4
6 <sup>ème</sup>			7				7
7 <sup>ème</sup>			9				9
8 <sup>ème</sup>			4				4
9 <sup>ème</sup>			5				5

## FICHE 13 RÉSUMÉ DESCRIPTIF DE LA CERTIFICATION (FICHE RÉPERTOIRE)

**Dans le cadre d'une demande de renouvellement, merci d'actualiser l'onglet relatif à la fiche Répertoire temporaire sur le site de la CNCP.**

Personne(s) Morale(s) responsable(s) de la certification (cadre 1)	Représentant(s) légal(aux) signataire(s) de la certification (cadre 2)
Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale Seine Mer Normandie	Monsieur Claude GUEZ Président de la CCIT Seine Mer Normandie

Intitulé de la certification (cadre 3)
Formateur/trice Concepteur/trice Accompagnateur/trice

Niveau - Nomenclature 1969 (cadre 4)	Niveau - Nomenclature européenne (cadre 5)
II	6

Domaine d'activité (cadre 6)
Code(s) NSF (3 au maximum) : 333t

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétences acquis (cadre 7)
<p>Présentation du (des) métier(s)</p> <p>Le/la formateur/trice Concepteur/trice Accompagnateur/trice prépare et anime les modules et/ou séquences de formation qu'il/elle a conçus à partir d'un référentiel ou d'un programme en proposant diverses modalités, techniques et outils d'apprentissage spatio-temporels.</p> <p>Il inscrit son action dans une dynamique projet et dans un esprit pluri-disciplinaire pour conduire chaque apprenant vers la réussite à la certification et à l'acquisition des compétences visées en prenant en compte ses différences (situation de handicap, difficultés d'apprentissage ....)</p> <p>Il assure une veille permanente sur les aspects techniques, pédagogiques et commerciaux du métier et inscrit son action dans l'intérêt socio-économique du territoire sur lequel il agit.</p>
<p>Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat :</p> <p>Le formateur/trice Concepteur/trice Accompagnateur a pour principales missions d'assurer</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>L'animation d'actions de formation</li> <li>La conception d'outils pédagogiques et de ressources numériques</li> <li>La mise en œuvre de parcours de formation en alternance</li> <li>L'évaluation des apprenants</li> <li>Le conseil et l'accompagnement des apprenants dans le cadre de leur parcours</li> <li>La conception et l'organisation de dispositifs et de ressources</li> <li>L'information du public et le recrutement de candidats</li> </ul>

La participation à la promotion de l'offre de service de la structure  
La contribution à la réponse aux appels d'offre

Compétences attestées :

### **1/ Concevoir, animer un module et/ou des séquences de formation et produire les ressources pédagogiques adaptées**

Le titulaire de la certification est capable de préparer et réaliser ses animations en :

- élaborant un contenu de formation à partir d'un cahier des charges formalisé,
- tenant compte des caractéristiques personnelles et individuelles des apprenants,
- construisant des supports et outils pédagogiques,
- concevant des ressources multimédias
- mobilisant l'ensemble des moyens logistiques nécessaires au déroulement de la formation
- aménageant l'espace de formation et adaptant le matériel pédagogique aux caractéristiques du public et des objectifs de la formation,
- introduisant et conduisant son intervention de façon personnalisée,
- accompagnant les apprenants lors de séances d'entraînement et d'essais pratiques
- Assurant une veille technique et pédagogique
- 

### **2/ Positionner et évaluer les apprenants**

Le titulaire de la certification est capable d'utiliser les différentes méthodes d'évaluation, d'exploiter les résultats des tests et entretiens et d'en faire une restitution aux apprenants.

### **3/ Accueillir, informer et conseiller les publics avant leur entrée en formation, pendant et à l'issue de celle-ci**

Le titulaire de la certification est capable d'informer les candidats en

- identifiant leurs besoins
- permettant l'expression de leurs projets
- présentant les différentes prestations possibles proposées par l'organisme de formation
- validant ou ajustant le projet professionnel.

Et en accompagnant les apprenants dans leur projet d'insertion professionnelle

### **4/ Accompagner l'apprenant dans son apprentissage en alternance**

Le titulaire de la certification est capable d'accompagner les apprenants en :

- Mettant en place une relation tri-partite avec l'entreprise d'accueil et l'apprenant
- Identifiant les acteurs de l'apprentissage sur le territoire
- Entretien un réseau de professionnels économiques et sociaux
- Créant des séances et utilisant des outils adaptés à la pédagogie de l'alternance
- 

### **5/ Assurer l'ingénierie de formation**

Le titulaire de la certification est capable de participer à l'ingénierie de formation en

- Instruisant et analysant un besoin de formation
- Contribuant à la rédaction d'une réponse à Appel d'Offre
- Prenant part à l'évaluation de dispositifs de formation

### Blocs de Compétences

Indiquer les blocs de compétences constituant la certification en complétant les tableaux suivants. Vous pouvez ajouter autant de blocs que nécessaire.

#### Bloc 1

Intitulé : Concevoir, animer un module et/ou des séquences de formation et produire les ressources pédagogiques adaptées

Descriptif et modalités d'évaluation :

Rapport d'activités professionnelles

Présentation d'une animation de séance de formation

Présentation de la mise en œuvre de l'ensemble du cycle conception/diffusion d'une ressource numérique

#### Bloc 2

Intitulé : Positionner et évaluer les apprenants

Descriptif et modalités d'évaluation :

Etude de cas intégrant un apprenant en situation de handicap

#### Bloc 3 :

Intitulé : Accueillir, informer et conseiller les publics avant leur entrée en formation, pendant et à l'issue de celle-ci

Descriptif et modalités d'évaluation :

Rapport d'Activité Professionnelle

#### Bloc 4

Intitulé : Accompagner l'apprenant dans son apprentissage en alternance

Descriptif et modalités d'évaluation :

Dossier décrivant une situation d'apprentissage (individuelle ou collective) en alternance

Guide du formateur en alternance

Quiz sur les institutions

#### Bloc 5

Intitulé : Assurer l'ingénierie de formation

Descriptif et modalités d'évaluation :

Réponse écrite à une commande de la structure d'application

Modalités en lien avec plusieurs blocs : PCIE et certificat VOLTAIRE

### **Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le (la) détenteur (trice) de ce diplôme, ce titre ou ce certificat (cadre 8)**

Secteurs d'activités :

Prioritairement les CFA et organismes pratiquant l'alternance, par extension, les organismes de formation publics et parapublics (GRETA, AFPA..) les organismes relevant des réseaux consulaires (Chambres de Commerce et d'Industrie, Chambres des Métiers, Chambres d'Agriculture) ; les organismes de formation internes aux entreprises ou les

représentants (branches/groupements professionnels) les organismes associatifs relevant de l'éducation populaire, les sociétés unipersonnelles juridiques et les intervenants individuels

**Mot(s) clef(s) secteurs d'activités**

Programme formation, référentiel formation, ingénierie pédagogique, conception d'outils pédagogiques, conception d'outils e-learning, évaluation, certification, individualisation du parcours de formation, accompagnement pédagogique, positionnement, connaissances, apprentissage, alternance ....

**Types d'emplois accessibles**

- Formateur/trice
- Formateur/trice Concepteur/trice
- Formateur/trice référent(e)
- Formateur/trice Accompagnateur/trice
- Responsable d'unité pédagogique
- Coordinateur/trice pédagogique
- Responsable pédagogique

**Mot(s) clef(s) types d'emplois accessibles**

Formateur, Formatrice, Consultant formation, Consultante formation, Formateur Concepteur, Formatrice Conceptrice, Coordinateur pédagogique, Coordinatrice pédagogique, Responsable pédagogique

**Codes ROME les plus proches (5 au maximum) :**

- K2111 Formation professionnelle
- K2102 Coordination pédagogique
- K2101 Conseil en formation
- K2109 Enseignement technique et professionnel

**Réglementation(s) d'activités**

### Modalités d'accès à cette certification (cadre 9)

Descriptif des composantes de la certification :

Les évaluations se présentent sous forme de :

- Rapport écrit,
- Présentation de travaux avec restitution orale
- Etude de cas
- Réalisation d'un guide
- Réponse à un quiz
- Réponse à une commande émanant de la structure d'accueil

Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé 5 ans (hors VAE)

Conditions d'inscription à la certification	Oui	Non	Indiquer la composition du (des) jury(s)
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Chacune des présentations orales : un binôme constitué d'un responsable de structure ou pédagogique et un représentant des formateurs salariés. Le jury d'harmonisation sera constitué d'un Président et un Vice Président identifié parmi les binômes décrits ci-dessus.
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Pour chacune des présentations orales : un binôme constitué d'un responsable de structure ou pédagogique et un représentant des formateurs salariés. Le jury d'harmonisation sera constitué d'un Président et un Vice Président identifié parmi les binômes décrits ci-dessus.
En contrat de professionnalisation	X		Chacune des présentations orales : un binôme constitué d'un responsable de structure ou pédagogique et un représentant des formateurs salariés. Le jury d'harmonisation sera constitué d'un Président et un Vice Président identifié parmi les binômes décrits ci-dessus.
En candidature libre (Hors parcours)		X	

Par expérience <i>Date de mise en place :</i>	X		1 Président professionnel du métier (salarié, employeur) 1 Représentant de l'équipe pédagogique à titre consultatif 2 Professionnels du métier (salarié, employeur et/ou ancien stagiaire)
Enregistré au Cadre Néo Calédonien		X	
Accessible en Polynésie Française		X	

### Base légale (cadre 10)

Référence arrêté création (date du 1<sup>er</sup> arrêté d'enregistrement) :

Références au Journal Officiel (date de la parution au J.O.)

Références autres :

### Site(s) (cadre11)

<u>Localisation géographique du (des) centre(s) préparant à la certification</u> IFA Marcel Sauvage – 11 Rue du Tronquet – 76130 Mont saint Aignan			
Nom de la personne morale Gestionnaire	Nom commercial de(s) l'établissement (s)	Adresse	Département - Région
CCIT Seine Mer Normandie	IFA Marcel Sauvage	11 Rue du Tronquet 76130 Mont Saint Aignan	Seine Maritime Normandie

Liens avec d'autres certifications (cadre 12)	Accords européens ou internationaux (cadre 13)

#### Pour plus d'information (cadre 14)

Statistiques : 4 à 13 certifiés par an

Sources d'informations :

Adresse du (des) lieu(x) de certification : Mont Saint Aignan (76)

Lieu(x) de préparation à la certification déclaré(s) par l'organisme certificateur :

IFA Marcel Sauvage 11 Rue du Tronquet 76130 Mont Saint Aignan

Historique :

Ancienne certification

N° fiche RNCP	Intitulé certification

#### Liste des liens sources (cadre 15)

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

<http://www.ifa-rouen.fr>

Site Internet des organismes partenaires